

Lettre de Jean Lescure à Jean Paulhan, 1951-07-22

Auteur : Lescure, Jean (1912-2005)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Lescure, Jean (1912-2005), Lettre de Jean Lescure à Jean Paulhan, 1951-07-22, 1951-07-22.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 20/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14431>

Copier

Information sur la lettre

Date 1951-07-22

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025

La Pyta 22. VII. 51

cher Jean Paulhan

Je crains bien que vous ne m'ayez pas entendu. Il y a quelques mois pour un numéro du groupe Graphies (dont je vous avais parlé) je demandais des poèmes à Ungaretti. Et bien que je ne sache pas l'italien Ungaretti décide que j'en ferais la traduction - en sa compagnie. Le dernier point me décide. Et je vous supplie d'être assuré que, si il y a quelques beautés dans la version française elle sont dues à Ungaretti. Cependant, comme j'avais été certaines formes qui semblaient lui plaire, et qu'il m'aurait de m'inquiéter à leur propos, je suggèrai à notre ami de remettre le texte à vous dont la sévérité est connue, et dont je n'avais à redouter nulle amplexion. Ce n'est que pour cela que je vous ai adressé ces textes - et nullement pour solliciter une publication. Vous m'embarrassez bien en me parlant de publier. J'abort parce que je ne renonce pas à mon numéro de Graphies. Ensuite parce que le texte d'Ungaretti m'ayant été remis comme un tout je ne me reconnais pas le droit d'en laisser compter la moindre ligne. Enfin parce que dans l'état où elle est cette traduction réclame encore réflexion.

D'autre part il semble que votre projet de publication soit plus avancé que le mien. Je ne sais si j'ai bien le droit de frustrer Ungaretti d'une publication qui aura naturellement plus d'audience que celle que j'ambitionne peut-être à sortir de cette indécision. Mais il me semble que vous pouvez aisément vous passer de joindre ces textes à ce que vous avez déjà.

Ce sont vos conseils sur le texte même que j'ai encore réclamé. Pardonnez-moi. Et croyez-moi fidèlement

votre

Jean Leconte

ancienne villa la Forêt

à Mr Pichon

La Pyta Gironde.